

Prætica vous invite  
à son petit déjeuner  
de formation

**Investissements  
en Afrique francophone  
et Droit Ohada -  
Une meilleure  
gouvernance des  
entreprises et  
un partenariat  
sécurisé ?**

Orateur :

**Romain Battajon**

Avocat aux Barreaux de Paris et de Kinshasa  
(Prætica Kinshasa)

**Le jeudi 25 février 2016**

Prætica Sablon  
Grand Sablon  
Rue des Sablons 13  
1000 Bruxelles

Participation aux frais : gratuit

**Informations pratiques**

Prætica Sablon  
Grand Sablon  
Rue des Sablons 13  
1000 Bruxelles  
*(face à l'entrée principale de l'église)*

Inscription requise :

**info@praetica.com**

Merci de préciser les données suivantes :

- Votre nom .....
- Nom de l'entreprise .....
- Adresse .....
- E-mail .....
- Gsm .....

**www.praetica.com**

**Programme :**

- ▶ 8h00 - 8h30 : accueil et petit déjeuner
- ▶ 8h30 - 9h45 : présentation suivie  
d'une séance de questions/réponses

Depuis une vingtaine d'années, le droit OHADA a unifié et modernisé progressivement le droit des affaires des pays membres de cet espace juridique regroupant 15 pays africains francophones, y incluant la République Démocratique du Congo, outre la Guinée Bissau et la Guinée équatoriale.

Ainsi, un droit unifié, inspiré essentiellement du droit français, régit désormais notamment les règles de gouvernance des sociétés commerciales, mais aussi le régime des sûretés, les procédures de recouvrement de créances commerciales ou encore l'arbitrage des litiges.

L'insécurité juridique et judiciaire qui minait le développement des investissements et des échanges en Afrique francophone a reculé et la zone OHADA est celle qui connaît l'une des plus fortes croissances du continent africain.

L'objectif de cette conférence est d'apporter des éclairages sur l'état du droit OHADA et d'échanger sur son utilité dans la sécurisation des partenariats d'affaires en Afrique francophone.